Envoyé en préfecture le 03/12/2025
Reçu en préfecture le 03/12/2025
Publié le
ID : 035-213501018-20251127-2025_052-DE

DELIBERATION DOURDAIN 2025-052 CONSEIL MUNICIPAL 27/11/2025

NOMBRE DE MEMBRES
En exercice : 15
Présents : 9
Absents : 6
Votants : 12
Nombre de suffrages exprimés Pour : 12 Contre : Abstentions :

Date de convocation
20/11/2025

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, M. MAILLARD Michel.

Etaient présents :
M. MAILLARD Michel, M. BLOT Daniel, Mme COLLAS Céline, M. TROUVE, Mme MARDELÉ Yvonne, M. COLLIN Jean-Yves, M. VALLEE Jean-Luc, Mme FOURCINAIS Annick, M. GUY Fabrice,

Procurations pour absents :
Mme GRÉ Estelle pouvoir à Mme COLLAS Céline
M. ANDRIEU Pierre-Arnaud pouvoir à M. BLOT Daniel
Mme MONNIER Delphine pouvoir à M. TROUVE Frédéric

Était absent(e) et excusé(e) :
M. POSTIC Yann, Mme GRÉ Estelle, Mme MONNERIE Laêtitia, M. ANDRIEU Pierre-Arnaud, Mme MONNIER Delphine, Mme DELANOË Anaïs,

A été nommé(e) comme **secrétaire** de séance : M. GUY Fabrice

2025-052 DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS LCC TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU TERRAIN DE FOOT

La commune de Dourdain demande l'attribution d'un fonds de concours s'inscrivant dans le cadre du règlement des fonds de concours pour 2020-2025, annexé au Pacte Fiscal et Financier.

A titre de rappel, ce dispositif a vocation à financer exclusivement des opérations d'investissement sous maîtrise d'ouvrage communale ; ces opérations doivent en outre s'inscrire dans les objectifs fixés par le projet de territoire.

Le fonds de concours attribué ne peut excéder la part autofinancée par la commune, étant en outre précisé que cet autofinancement doit être au moins égal à 20% du montant HT de l'opération subventionnée.

La commune de Dourdain sollicite Liffré Cormier Communauté pour l'octroi d'un fonds de concours pour les travaux de rénovation et d'aménagement du terrain de foot.

Dépenses	Montant TTC	Recettes	Montant
Entreprise Pigeon	32 854.02€	Fonds de concours	12 003.00€
Entreprise Pigeon	2 820.00€	Fonds propres DOURDAIN	72 580.30€
Serrand Paysagiste	3 676.32€		
Tse	39 834.00€		
Meca green	5 398.83		
TOTAL	**84 583.30€**	TOTAL	**84 583.30€**

Envoyé en préfecture le 03/12/2025
Reçu en préfecture le 03/12/2025
Publié le
ID : 035-213501018-20251127-2025_052-DE

Le conseil municipal, après avoir délibéré à l'unanimité :

- Valide le plan de financement présenté
- Autorise M. le maire à solliciter le fonds de concours pour un montant de 12 003.00€ auprès de LCC,
- Autorise M. le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à DOURDAIN le 27/11/2025
Le Maire, La secrétaire de séance
M. MAILLARD Michel